

L'organisation judiciaire

Durée : 12 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Agents souhaitant comprendre l'organisation judiciaire

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les principes fondamentaux de la justice
- Comprendre les différentes juridictions
- Connaître les différents acteurs

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Les principes fondamentaux de la justice : Les sources législatives, Les principes d'organisation, Les principes de fonctionnement, ...
- Les juridictions civiles : Organisation / compétence : TGI, Les juridictions du premier degré, La Cour d'appel, ...
- Les juridictions pénales : Les juridictions de l'instruction, Les juridictions de jugement, Les juridictions de l'application des peines, ...
- La Cour de cassation / Le conseil d'Etat / Le Tribunal des Conflits / Le conseil constitutionnel : Distinguer les rôles de chacune de ces juridictions, Compétence et organisation, ...
- Les juridictions administratives : Les tribunaux administratifs, Les Cours administratives d'appel, Le Conseil d'Etat, ...
- Les juridictions Européennes et internationales : Les juridictions de l'Union européenne : CJUE, TPI, Les juridictions internationales / Cour internationale de justice de la Haye, ...
- Les juges : Le recrutement, Le statut, Les particularités du ministère public, ...
- Les auxiliaires de justice : Les avocat, Les officiers ministériels, Les greffiers, ...

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

